



Prise de position de l'Automobile Club de Suisse ACS sur les projets de transport de la session d'été 2024 des chambres fédérales

Conseil national

	Approbation	Rejet
<p>22.3727 n Mo. Bregy. Exempter les personnes handicapées des taxes de stationnement (art. 20a al. 1 let. b OCR)</p> <p>L'ACS <u>rejette</u> cette motion avec la justification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilité des personnes ayant des difficultés à se déplacer est une préoccupation pour l'ACS. Cependant, en matière de taxes de stationnement, les cantons et les communes sont souverains. La Confédération ne peut pas leur imposer de renoncer à des taxes de stationnement. 		
<p>22.3772 n Po. Roduit. Transition vers la mobilité électrique. Un autre modèle de financement pour les routes</p> <p>L'ACS <u>rejette</u> cette motion avec la justification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'OFROU élabore actuellement un concept pour un nouveau financement des routes en impliquant les différentes parties prenantes. Du point de vue de l'ACS, ce postulat est donc obsolète. 		



Conseil des États

	Approbation	Rejet
<p>17.3748 n Mo. Imark. Procédure simplifiée pour la réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence</p> <p>L'ACS <u>approuve</u> cette motion pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des procédures simplifiées pour une réutilisation des bandes d'arrêt d'urgence sont un moyen éprouvé pour une élimination rapide et simplifiée des goulets d'étranglement. Pour cette raison, l'ACS salue cette démarche, surtout en vue de combler le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'élimination des goulets d'étranglement prévue dans le PRODES.• L'abus actuel des possibilités de recours retarde, des années durant, les solutions simples telles que la réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence en cas de surcharge de trafic aux points névralgiques.		

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Fabien Produit, Secrétaire général ACS, fabien.produit@acs.ch, Tél. 031 328 31 17.